



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 3 juin 2015 — N° 97

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats de la 51^e Soirée des Curés.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration de féliciter les jeunes qui se sont impliqués dans le Projet Azimut de la Maison de Jonathan.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner la Semaine du soccer au Québec.

M. Roberge (Chambly) fait une déclaration afin de féliciter M^{lle} Laura-Maude Vidori, participante à la Grande finale internationale de La Dictée Paul Gérin-Lajoie.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de féliciter Mme Anastasia Katsolis, récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur.

3 juin 2015

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de fondation de la maison des jeunes l'Imagerie.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de féliciter Mme Sandrine Bayard de Port-Cartier, récipiendaire de la palme nationale de la 54^e Expo-sciences pancanadienne.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner la présentation de la 11^e édition du Festival sportif de Sainte-Marie.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner les 50 ans de fondation du Club sportif et champêtre Hemmingford.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le décès de Mme Gaétane Courcy.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, Mme Roy (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner l'exposition du Musée Laurier intitulée *Villes et villages du Québec vus par 50 artistes* et l'exposition du Musée de l'Hôtel des Postes de Victoriaville.

3 juin 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) fait une déclaration afin de souligner la Fête de la République italienne.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner 25 ans de fierté, de résistance et de développement rural.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner la contribution des Canadiens à la libération de l'Italie durant la Deuxième Guerre mondiale.

À 10 h 04, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 17.

Moment de recueillement

3 juin 2015

Présentation de projets de loi

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 51 Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 51.

M. Kotto (Bourget) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 493 Loi proclamant la Journée Nelson Mandela

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 493.

Dépôts de documents

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

L'Entente de principe intervenue entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin d'accroître et d'améliorer l'accessibilité aux services médicaux de première ligne.

(Dépôt n° 1187-20150603)

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

Le Plan stratégique 2014-2018 de l'Office de la protection du consommateur.

(Dépôt n° 1188-20150603)

3 juin 2015

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le Règlement sur la mise en œuvre de l'entente relative au programme des classes d'entraînement dans le domaine de la danse professionnelle conclue entre la Commission de la santé et de la sécurité du travail et le Conseil des arts et des lettres du Québec.

(Dépôt n° 1189-20150603)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 53 concernant les démarches entreprises par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à la suite de l'octroi de sommes forfaitaires à des cadres de l'Université du Québec à Montréal, en contravention de la Loi 100, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 mars 2015 par M. Caire (La Peltrie);

(Dépôt n° 1190-20150603)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 30 avril 2015 par M. Gaudreault (Jonquière) concernant le remboursement de l'allocation de transition de l'ex-député de Jean-Talon;

(Dépôt n° 1191-20150603)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 mai 2015 par M. Péladeau (Saint-Jérôme) concernant l'approvisionnement en câbles électriques par Hydro-Québec auprès de l'usine Général Câble de Saint-Jérôme.

(Dépôt n° 1192-20150603)

M. le président dépose :

Le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2015-2016 intitulé *Rapport du commissaire au développement durable – Printemps 2015*. Ce document est accompagné d'une présentation du contenu du rapport;

(Dépôt n° 1193-20150603)

3 juin 2015

Une lettre, en date du 20 mai 2015, que lui ont adressée conjointement M. Benoit Charrette, député de Deux-Montagnes, M. Gilles Ouimet, député de Fabre, Mme Françoise David, députée de Gouin et M. Sylvain Pagé, député de Labelle, concernant le respect des parlementaires dans le cadre des débats de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1194-20150603)

Dépôts de pétitions

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 516 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification de la liste des cas de « force majeure » de l'entente du 13 décembre 2006 intervenue entre le gouvernement du Québec et Alcan.

(Dépôt n° 1195-20150603)

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 897 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'application des conditions de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal aux élus et ex-élus provinciaux, municipaux et aux magistrats québécois.

(Dépôt n° 1196-20150603)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Bolduc (Mégantic) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 100 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la lutte contre la pauvreté et le maintien des programmes de soutien aux personnes vulnérables.

(Dépôt n° 1197-20150603)

3 juin 2015

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 28 mai 2015, sur la motion de M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, proposant que le projet de loi n° 37, Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **125** en annexe)

Pour : **89** Contre : **22** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 37 est adopté.

Motions sans préavis

M. Rochon (Richelieu), conjointement avec M. Paradis (Lévis) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant un mandat d'initiative de la Commission de la santé et des services sociaux sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

3 juin 2015

Mme Roy (Arthabaska), conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Khadir (Mercier), présente une motion visant à confier un mandat à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles concernant Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, conjointement avec M. Lisée (Rosemont), M. Paradis (Lévis) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise des personnes handicapées, qui se tient cette année sous le thème *Ensemble, bâtissons une société plus inclusive!*;

QU'elle exprime sa solidarité envers les personnes vivant avec un handicap, ainsi que leur famille qui doivent faire preuve de courage afin de relever les défis qui y sont associés;

QU'elle souligne l'engagement quotidien de l'ensemble de la communauté pour faire en sorte que notre société soit toujours plus inclusive envers les personnes vivant avec un handicap.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, et M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale salue l'entrée officielle de l'écrivain Dany Laferrière à l'Académie française;

QU'elle félicite chaleureusement M. Laferrière, premier Québécois à faire son entrée dans l'illustre Académie;

3 juin 2015

QU'elle rappelle la longue et prolifique carrière du grand écrivain récipiendaire du prix Médicis en 2009;

QUE l'Assemblée nationale en profite pour souligner la formidable vitalité artistique de la communauté haïtienne du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 47, Loi modernisant la gouvernance de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 36, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le transport collectif.

3 juin 2015

Enfin, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 40 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, il convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce dans l'ordre ci-après indiqué : projet de loi n° 206, Loi concernant la Ville de Mercier; projet de loi n° 207, Loi concernant la Ville de Boucherville; projet de loi n° 208, Loi concernant la Ville de Saint-Félicien; projet de loi n° 205, Loi concernant la Ville de Sherbrooke.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des institutions se réunira en séance publique afin d'entendre le juriconsulte de l'Assemblée nationale dans le cadre de l'étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

3 juin 2015

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le projet de loi n° 46, Loi concernant l'élection au poste de préfet de la Municipalité régionale de comté du Granit, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 46 est adopté.

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 12 mai 2015, par Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Pérou, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Pérou, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Pérou, signés le 29 mai 2008 et en vigueur depuis le 1^{er} août 2009.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Pérou, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Pérou, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Pérou, signés le 29 mai 2008 et en vigueur depuis le 1^{er} août 2009.

3 juin 2015

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 32 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 28 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Après débat, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 12 mai 2015, par Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Honduras, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Honduras, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Honduras, signés le 5 novembre 2013 et en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2014.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Honduras, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et la République du Honduras, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Honduras, signés le 5 novembre 2013 et en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2014.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 32 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 28 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

3 juin 2015

Après débat, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

À 12 h 59, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 03.

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 12 mai 2015, par Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, signés le 28 juin 2009 et en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2012.

Cette motion se lit comme suit :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, l'Accord sur l'environnement entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, ainsi que l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et le Royaume hachémite de Jordanie, signés le 28 juin 2009 et en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2012.

3 juin 2015

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 32 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 28 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix. En conséquence, cet engagement est approuvé.

Mme Thériault, vice-première ministre, propose l'ajournement des travaux au jeudi 4 juin 2015, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 15 h 25, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 4 juin 2015, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 3 juin 2015, à 14 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale, de M. Bolduc (Mégantic), le représentant du premier ministre, et de Mme Turcot, coordonnatrice du Service de la séance et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 37 Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement

3 juin 2015

- n° 43 Loi favorisant l'information sur la dangerosité des produits présents en milieu de travail et modifiant la Loi sur la santé et la sécurité du travail
- n° 46 Loi concernant l'élection au poste de préfet de la Municipalité régionale de comté du Granit

Le Président

JACQUES CHAGNON

3 juin 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations :

(Vote n° 125)

POUR - 89

Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Lamarre (PQ)	Richard (PQ)
Auger (PLQ)	Daoust (PLQ)	LeBel (PQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Léger (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bédard (PQ)	(Outremont)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	de Santis (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Roy (PQ)
Bernier (PLQ)	Drainville (PQ)	Lessard (PLQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Drolet (PLQ)	Lisée (PQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Dufour (PQ)	Maltais (PQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	Dutil (PLQ)	Marceau (PQ)	Sklavounos (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	St-Denis (PLQ)
(Charlesbourg)	(Pontiac)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(Saint-Henri-Sainte-Anne)	(Sherbrooke)	Morin (PLQ)	Thériault (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Nichols (PLQ)	Therrien (PQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ouellette (PLQ)	Traversy (PQ)
Boucher (PLQ)	(Jonquière)	Ouimet (PLQ)	Turcotte (PQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	(Fabre)	Vallée (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Pagé (PQ)	Vallières (PLQ)
Carrière (PLQ)	Habel (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vien (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hamad (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Villeneuve (PQ)
Charlebois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Péladeau (PQ)	Weil (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Plante (PLQ)	
Cloutier (PQ)	Huot (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Poirier (PQ)	
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Polo (PLQ)	
Cousineau (PQ)	Kotto (PQ)	Reid (PLQ)	

CONTRE - 22

Bonnardel (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Samson (CAQ)
Charette (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Lévis)	Schneeberger (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)	Soucy (CAQ)
David (IND)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)	Spénard (CAQ)
(Gouin)	Lemay (CAQ)	(Montarville)	Surprenant (CAQ)
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)	
Khadir (IND)	Massé (IND)	(Arthabaska)	